

Christos CLAIRIS
Université René Descartes
Sorbonne

QUEL GREC ?

De quel grec allons-nous préparer une grammaire descriptive ? Voilà la question. A partir du moment où l'on est convaincu qu'on ne cherche pas une langue dans la tête du descripteur, en fût-t-il le "locuteur idéal", mais dans la bouche des locuteurs, un problème se pose, non seulement pour le grec, mais pour toute langue: comment la saisir en vue de la décrire ?

Il n'est peut être pas indispensable d'essayer de convaincre les lecteurs d'une revue de sociolinguistique, qu'une langue étant une institution sociale évolue dans l'espace et dans le temps et en plus se diversifie selon des situations de communication très variées par des locuteurs de statuts assez variables dans la société. La linguistique fonctionnelle a depuis longtemps mis en évidence le caractère hétérogène des structures socio-linguistiques et souligné le fait que les membres d'une "communauté ne parlent pas de façon identique" (A. Martinet, 1960, ch. 5, § 5-1). Il apparaît donc nécessaire que, pour saisir une langue, on cherche à la cerner tout d'abord d'un point de vue spatio-temporel et en tenant compte de toutes ses variétés d'usage.

Le grec arrive en Grèce avec les migrations indo-européennes vers la fin du troisième millénaire avant notre ère. En contact avec les langues indigènes il parvient à les repousser et à s'étendre sur un vaste territoire. On sait que dans l'antiquité le grec était parlé en Crète, en Ionie, sur les côtes occidentales de l'Asie mineure, dans l'Italie du Sud, dans ce qu'on appelait la Grande Grèce, en Sicile, et sur la côte provençale et

languedocienne, notamment à Marseille, à Nice, à Antibes, à Agde (A. Martinet, 1986, p.83). Il est certain que l'organisation politique des Grecs dans l'antiquité, manifeste sous la forme de villes-états, favorise les variétés régionales dont les dialectes dits *ionien*, *achéen* et *dorien* étaient les représentants les plus connus et qui, bien entendu, se subdivisaient à leur tour en un certain nombre de variétés.

La tentative d'unification des différentes villes-états grecques entreprise par Philippe de Macédoine aboutit, sous le règne de son fils Alexandre le Grand (356-323 av. J-C) au fondement d'un empire dont les limites s'étendaient jusqu'aux Indes. Pendant cette période et celle des successeurs d'Alexandre, le grec devient langue internationale et se développe une *koiné* susceptible d'assurer la communication entre peuples de langues premières différentes. A cette même période sont rédigées les premières *grammaires* de la tradition occidentale, notamment en Alexandrie qui a prêté son nom à ces premiers grammairiens.

Avec la conquête romaine, le latin l'emporte sur le grec et devient langue de l'administration du nouvel empire. Après la division en 395 de l'Empire romain, le latin continue à assurer cette fonction y compris à Constantinople, la "Nouvelle Rome", capitale de la partie orientale. Deux siècles plus tard Justinien (527-565) dans une de ses *Nouvelles*¹ introduit le grec comme langue législative de l'Empire Byzantin et contribue ainsi à son hellénisation. Entre-temps, en 476, l'Empire d'Occident avait disparu.

L'histoire du grec connaît un nouveau détour avec la prise de Constantinople, en 1453, par les Ottomans, et la disparition de l'Empire Byzantin. Pendant les quatre siècles qui suivent jusqu'à ce que les Grecs conquièrent leur indépendance avec la fondation en 1830 du nouvel état, la langue grecque et la religion chrétienne-ortho-

doxe sont les éléments fondamentaux qui assurent le maintien de l'identité grecque.

Actuellement le grec est la langue officielle de deux pays indépendants, la République de Grèce et la République de Chypre. On compte de grandes collectivités de migrants qui ont maintenu leur langue aux Etats Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, en Albanie, en Union Soviétique et en Afrique du Sud. Il faut mentionner à part la communauté historique d'Istanbul, réunie autour du Patriarcat Œcuménique de Constantinople, avec quelques milliers de locuteurs dont les origines remontent à l'Empire Byzantin. Nous citerons également comme un cas particulier la variété du grec, dit grico (O. Profili, 1983 et M. Katsoyannou & E. Nucera, 1986)², parlée au sud de l'Italie, dont les origines sont controversées, certains les faisant remonter à l'antiquité, d'autres les attribuant à des événements historiques plus récents. Numériquement le grec est parlé par environ dix millions de locuteurs en Grèce et deux à trois millions dans la diaspora.

Nous pouvons donc dégager cinq grandes périodes de l'histoire du grec :

- a) Période préhistorique : séparation du grec du tronc commun de l'indo-européen jusqu'au VIII siècle avant notre ère ;
- b) Période antique : elle s'étale jusqu'à Aristote (384-322 a.J.C.) ;
- c) Période hellénistique : elle inclut l'évolution de la langue grecque pendant les époques alexandrine et romaine (de 323 à 330 a.J.C.) ;
- d) Période médiéval : elle se termine par la chute de Constantinople en 1453 ;
- e) Période moderne : de la chute de Constantinople à nos jours.

Ce bref aperçu historique, nécessairement fort incomplet, de la plus vieille langue³ de l'occident montre

bien la complexité de la tâche quand on veut "décrire le grec". Même en ajoutant l'adjectif moderne on voit bien que ceci fait référence, à juste titre⁴, à une période de cinq siècles. Soit dit en passant, je trouve inopportun de se référer au grec parlé aujourd'hui en le qualifiant de moderne. De même que nous ne parlons pas de français moderne, anglais moderne, espagnol moderne, etc. pour se référer à la forme actuelle de ces langues il est inutile et même erroné - étant donné que la période moderne s'étale sur cinq siècles - de le faire pour le grec. Il suffirait de marquer avec les adjectifs correspondants les périodes autres que la contemporaine.

Vu l'histoire du grec il serait simpliste pour le linguiste d'affirmer, comme il arrive à certains de le faire, qu'il n'y a que deux formes du grec : la dhimotiki et la katharévoussa (Ch. Clairis, 1983). Il est également dépourvu de sens de soutenir que le grec parlé aujourd'hui est une synthèse de dhimotiki et de katharévoussa : toute langue à tout moment étant une synthèse résultant de sa propre dynamique. Ces deux appellations, katharévoussa et dhimotiki, sont plutôt les témoins d'un conflit idéologique faisant partie d'une recherche d'identité grecque qui se canalise au moyen des formes linguistiques et dont les origines remontent très loin dans le passé. Cette polarisation idéologique a eu une influence importante dans le jeu habituel de création, résurgence, disparition ou survie des formes linguistiques qui, par ailleurs, sont soumises à la dynamique interne de la langue ainsi qu'aux exigences fondamentales des besoins de la communication. Dans une telle approche, bien au delà d'une diglossie, on a affaire à une véritable polyglossie⁵ qui est le témoin de cette longue histoire et contribue positivement à ses moyens d'expression.

En 1978, nous avons présenté le projet de la rédaction d'une grammaire fonctionnelle du grec (GFG) (F. Bentolila, 1979). Ce projet, qui vient d'être relancé et

rediscuté⁶, pose bien évidemment le problème de délimitation du grec que nous allons décrire. Il est clair qu'il est tout-à-fait hors de notre portée - et non seulement de la notre - de décrire toutes les variétés du grec, de tous les temps, de toutes les situations, et dans tous ses aspects. Il va donc falloir procéder à certains choix. Un premier choix concerne le public auquel l'ouvrage doit s'adresser. Ce public, dans notre esprit, est constitué par tous les usagers actuels du grec, qu'il s'agisse de ceux qui s'en servent comme langue première ou de ceux qui l'apprennent comme langue étrangère. A ceux-là il faudrait ajouter toute personne désireuse de prendre connaissance des structures fondamentales et des modalités réelles du fonctionnement du grec sans nécessairement avoir besoin de le parler ou de l'écrire. Une approche réaliste devrait conduire, à notre avis, à une description **synchronique dynamique** du grec. C'est à André Martinet que nous devons le concept de synchronie dynamique. Selon lui "Que les changements linguistiques se produisent sur un plan quelconque, lexical, syntaxique, morphologique ou phonologique, de la structure, ils sont toujours, sinon totalement déterminés, du moins toujours contrôlés par la nécessité, pour la langue, d'assurer la communication entre ceux qui la pratiquent. Il n'y a donc aucune incompatibilité entre structure et évolution" (A. Martinet, 1975, p.7). On peut donc opposer "à l'étude diachronique visant délibérément à comparer différents états successifs du même objet d'étude, une synchronie dynamique où l'attention se concentre, certes, sur un seul et même état, mais sans qu'on renonce jamais à y relever des variations et à y évaluer le caractère progressif ou récessif de chaque trait" (A. Martinet, 1975, p.9). "Rendre compte d'une synchronie linguistique ne doit pas consister à ne retenir que ceux des traits observables qui peuvent s'ordonner dans un cadre établi *a priori*, que ce cadre soit celui d'une théorie, celui d'une norme scolaire, ou celui qui se dégage d'une littérature classique, mais ne se laisser

guider dans son choix que par la pertinence communicative. Une fois défini l'objet de la description, c'est-à-dire le comportement linguistique d'une communauté déterminée, identifiée comme telle par l'existence de la compréhension mutuelle, on ne doit rien exclure de ce qui est observé, mais préciser chaque fois les conditions de tous ordres dans lesquelles les faits ont été relevés. On notera, en particulier, l'âge des sujets et leur appartenance à une classe qu'on pourra ultérieurement caractériser, en matière d'influence linguistique, comme récessive ou comme dominante" (A. Martinet, 1982, p.183-184). Comment alors constituer un corpus qui puisse permettre l'étude synchronique et dynamique du grec ?

Avant d'essayer d'esquisser une réponse à une telle question radicale il serait utile de rappeler et préciser certaines données. Une langue change parce qu'elle fonctionne, comme aime le dire et le redire André Martinet, mais son changement est soumis à une certaine limitation de vitesse. Son fonctionnement suppose que ne soit pas perturbée la communication entre la grande mère et le petit-fils, c'est-à-dire que ce dernier continue à comprendre l'autre même s'il n'emploie pas, dans son propre usage, les mêmes mots qu'elle. A tout moment chaque locuteur de la langue doit se reconnaître dans sa langue. Ceci reste vrai même dans des cas des changements drastiques provoqués par des réformes planifiées, comme fut le cas de la réforme du turc promue par Kémal Atatürk en 1927. Dans une langue tout peut varier, mais quelles que soient les variations, l'observateur attentif est en mesure de reconnaître à tout moment dans toute langue un noyau stable et des zones de variation. Ce noyau peut être identifié sur tous les plans de la langue: en phonologie, en syntaxe, en morphologie, dans le lexique et dans le discours. On sait, par exemple, que dans toute variété du grec, il est aisé d'identifier les cinq phonèmes vocaliques qui font partie de ce noyau. De même

l'opposition verbo-nominale appartient à la structure nucléaire du grec. A l'autre bout, tout observateur de la langue contemporaine est conscient de la présence simultanée de plusieurs formes - indépendantes du contexte, mais liées à des facteurs à déterminer - pour marquer le génitif ou certains indices personnels déterminant le monème verbal, par exemple.

A côté des structures nucléaires qu'on peut qualifier comme ce qu'il y a de commun dans tout idiolecte ou sociolecte du grec contemporain on doit se donner les moyens pour étudier les variations. On sait qu'aucun corpus n'est totalement représentatif d'une langue. Il faudrait en plus savoir pour qui et pourquoi on décrit (A. Martinet, 1965). En vue de préparer une grammaire moderne du grec, car tel est notre propos, on doit considérer les besoins auxquels est appelé à satisfaire cette grammaire. Mis à part ceux qui consulteraient une grammaire en tant que linguistes, les usagers d'une grammaire souhaitent essentiellement, d'une part, s'il ne s'agit pas de grecophones d'origine, d'y trouver les informations nécessaires pour comprendre tout ce qu'il peut leur arriver d'entendre ou de lire en grec et d'autre part, et ceci concerne tous les usagers, d'y trouver les indications qui leur permettraient de se libérer de l'insécurité éventuelle dans laquelle ils se trouvent devant telle ou telle expression et les aider à s'exprimer en toutes circonstances de façon appropriée. En face d'un tel besoin ce qu'il est important de mettre en relief est que, dans la plupart des cas, les solutions sont multiples, qu'il y a **plus d'une façon** pour s'exprimer et que le seul critère pour se prononcer sur l'acceptabilité d'une expression est la réussite de la communication.

Il ne sera pas possible, bien entendu, dans un tel ouvrage d'inventorier toutes les variétés d'usage possibles, en incluant par exemple les variétés régionales ou telle particularité d'un auteur littéraire, mais nous pensons que tout usage réel non spécifiquement marqué, de l'oral et

de l'écrit, sans préjugé préalable du chercheur, doit trouver sa place dans la grammaire. Plutôt que d'éliminer telle forme ou telle autre au nom des *a priori* des différents parti-pris linguistiques, un effort devra être tenté pour pouvoir recommander, dans des diverses situations de communication, orale et écrite, les formes les plus adéquates en fonction des observations faites au préalable auprès des locuteurs.

Reste à préciser qu'une grammaire, si vaste soit-elle, ne peut viser à donner une radioscopie complète du fonctionnement d'un état d'une langue. La grammaire traitera nécessairement du général, essaiera de montrer ce qui se trouve cristallisé, de façon variable certes, dans le corps de la langue. Il est intéressant de signaler que la première grammaire de l'occident, celle de Denys le Thrace, qui a servi de modèle à toute la tradition grammaticale ne dépassait pas une quinzaine de pages⁷ et que la première grammaire du grec moderne, celle de Sophianos, déjà mentionnée, en contenait une cinquantaine. Il n'est pas possible pour une grammaire de se charger du comportement individuel des unités aussi bien au niveau syntaxique que morphologique⁸. Ne serait ce que vouloir préciser, par exemple, les fonctions spécifiques de tous les monèmes verbaux nous conduirait à traiter plusieurs milliers d'unités. En revanche une telle étude devra trouver sa place dans un lexique rédigé, de préférence, dans le même cadre théorique que la grammaire. A l'ère de l'informatique un dictionnaire dans une telle perspective en vue d'obtenir une bonne articulation grammaire/lexique devrait être tout-à-fait possible.

En conclusion, qu'il s'agisse de l'élaboration d'une grammaire, d'un lexique ou d'une autre recherche sur le grec, ce qui nous semble décisif est de se poser au préalable la question : quel grec allons-nous décrire et comment allons-nous le cerner ?

NOTES

- 1 Nov.decr.,7,1 : οὐ τῇ πατρίῳ φωνῇ τὸν νόμον συνεγράψαμεν, ἀλλὰ ταύτη δὴ τῇ κοινῇ τε καὶ Ἑλλάδι ὥστε ἅπασιν αὐτὸν εἶναι γνώριμον διὰ τὸ πρόχειρον τῆς ἑρμηνείας.
- 2 A propos du grico N. Contosopoulos (1981, *Διάλεκτοι και ιδιώματα*, p.2) pense qu'il faudrait le considérer comme un créole à base grecque. Voir aussi ici même l'article de M. Katsoyannou "Mort des langues et locuteurs terminaux : le cas de la communauté grecophone en Calabre".
- 3 Puisque attestée dans la documentation écrite depuis le deuxième millénaire avant notre ère.
- 4 Effectivement la lecture attentive de la première grammaire du grec moderne rédigée à Venise par le corfiote Nicolaos Sophianos dans la première moitié du seizième siècle permet d'apprécier que les structures fondamentales du grec tel qu'il est parlé aujourd'hui sont déjà en place.
- 5 Le terme de polyglossie, actuellement disponible dans la littérature linguistique, est utilisé sous notre plume pour se référer aussi bien aux variétés des usages d'une même langue qu'à la présence des plusieurs langues dans la même communauté sociale. (pour l'utilisation du terme cf. aussi notre article "Γλώσσα και πολυγλωσσία" [Langue et polyglossie]).
- 6 Voir les Actes (à paraître) du "Symposium International sur le Grec Contemporain" réalisé le 14 et 15 février 1992 à la Sorbonne et *La Linguistique*, 28, 2, Paris, PUF (à paraître).
- 7 Plus précisément 13 pages dans l'édition de Jean Lallot.
- 8 Que la valeur des unités, autres que celles à inventaires fermé, ne puisse pas être traitée en grammaire, cela va de soi.

BIBLIOGRAPHIE

- BAZIN L., 1983 : "La réforme linguistique en Turquie" in *Cl. Hagège & I. Fodor (éds.) : La réforme des langues: histoire et avenir*, Hamburg, Buske Verlag, p.155-177.
- BENTOLILA F. (rapporteur), 1979: "Projet d'une grammaire fonctionnel du grec contemporain", *Actes du V Colloque International de Linguistique Fonctionnelle*, Ioannina, 10-15 juillet 1978, Paris, Sorbonne, p.20 et p.25-54.

CHADWICK J., 1964 : *The Prehistory of the Greek Language*, Cambridge.

CLAIRIS Ch., 1972 : "Lengua helénica" in *Bizantion Nea Hellas*, Santiago, Universidad de Chile, p.179-197.

CLAIRIS Ch., 1983 : "Le cas du grec" in *Cl. Hagège & I. Fodor (éds.), op.cit.*, p.351-362.

CLAIRIS Ch. (coord.) 1988 : *A propos du grec*, Paris, Sorbonne, UFR de linguistique générale et appliquée, 101 p.

CLAIRIS Ch., 1990 : "Langue et polyglossie" in *Thèmes de linguistique générale* (en grec), Athènes, Néféli, p.194-203.

DRETTAS G., 1979 : "La diglossie, mythe ou réalité ?", *Actes du Vème Colloque International de Linguistique Fonctionnelle*, Ioannina, 10-15 juillet 1978, Paris, Sorbonne, p.148-153.

DUCOS G., 1983 : "Plurilinguisme et descriptions de langues" in *La Linguistique*, 19/2, Paris, PUF, p.55-70.

KATSOYANNOU M. et NUCERA E., 1986 : "Il caso galliciano" in *Calabria Sconosciuta*, 33-34, Reggio Calabria, p.47-51.

CONTOSOPOULOS N., 1981 : *Dialectes et idiomes du néo-hellénique* (en grec), Athènes, 133 p.

LALLOT J., 1989 : *La grammaire de Denys le Thrace*, Paris, Editions du CNRS, 281 p.

MARTINET A., 1960 : *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, chapitre 5.

MARTINET A., 1965 : "Savoir pourquoi et pour qui l'on transcrit" in *Linguistique Synchronique*, Paris, PUF, p.168-173.

MARTINET A., 1975 : "Diachronie et synchronie dynamique" in *Evolution des langues et reconstruction*, Paris, PUF, p.5-10.

MARTINET A. (dir), 1979 : *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier, 276 p.

MARTINET A., 1982 : "Pour une description dynamique des langues" in *Langues et Linguistique*, 8, tome 2, Québec, Université de Laval, p.175-191.

MARTINET A., 1986 : *Des steppes aux océans. L'indo-européen et les "Indo-Européens"*, Paris, Payot, 274 p.

PROFILI O., 1983 : *Le parler grico de Corigliano d'Otranto (Province de Lecce, Italie). Phénomènes d'interférence entre ce parler grec et les parlers romans environnants, ainsi qu'avec l'italien*, Thèse pour le doctorat de troisième cycle, Université des langues et lettres de Grenoble, 410 p.

SOPHIANOS N., 1874 : *Grammaire du grec vulgaire et traduction en grec vulgaire du traité de Plutarque sur l'éducation des enfants*, publiés par Emile Legrand, Paris, Maisonneuve, 123 p.